# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 14 OCTOBRE 1874.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, au No 81 rue Perdido—groceries, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 41 et 43 de la rue de la Douane—bottes et souliers.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres — marchandises sèches, lingerie et "notions."

Jambons, épaules, porc, graisse, sucre, farine de seigle, farine, &c. Voir Pancoke de D. E. Morphy, encanteur.

SPECTACLES.

Mercredi 14 octobre 1874.

ACADÉMIE.—La fameuse combinaison de nouveauté de Schuman, etc.

GLOBE.—Les Sœurs Worrell, et M. R. Cahill dans la pièce Too Field of the clean et Sold.

## Les Elections du 13 Octobre.

Des élections ont eu lieu hier dans cinq Etats de l'Union, on trouvera dans nos dépêches les premiers résultats connus. Les opinions étaient partagées relativement au caractère politique qu'auraient ces élections. Il y a quelques mois, le courant était en faveur de la démocratie qui avait fait depuis deux ans d'immenses progrès, et les plus ardents calculaient déjà sur une majorité démocratique dans le prochain Congrès en 1875.

Mais les événements qui se sont passés dans le Sud depuis deux ou trois mois, ont modifié la situation au point qu'il est difficile de savoir dans quel sens l'impression produite affectera les élections d'automne.

Les radicaux ont exploité péniblement les épisodes sanglants du Kentucky, du Tennessee et de Coushatta, pour raviver les haines et les préjugés, et il se peut qu'ils aient rallié à leur cause un certain nombre de dissidents. Mais, d'un autre côté, l'intervention nouvelle de l'autorité fédérale pour rétablir l'usurpation Kellogg en Louisiane, a produit une réaction salutaire chez tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir des institutions américaines et on ne saurait dire quelle est le résultant entre des gains et des pertes des deux côtés.

Par un de nos amis arrivé avant-hier de Washington, nous apprenons que, dans les cercles gouvernementaux, on avait eu un affoblait d'avoir une grande confiance dans le résultat des élections. Le dépouillement du scrutin va nous dire jusqu'à quel point cette confiance était fondée.

Pour l'intelligence des nouvelles électorales que va transmettre le télégraphe, nous donnerons quelques indications sur la lutte.

L'intérêt se porte principalement sur l'Ohio et l'Indiana.

Voici pour l'Ohio, les forces comparatives des partis dans les deux dernières élections :

1873 : Secrétaire d'Etat, républicain, 265,959 ; démocrate 251,780, tempérance 2,045.

1873 : Gouverneur ; démocrate 254,654, républicain 213 857, tempérance 10,277.

On voit que le vote a été beaucoup moins fort en 1872 qu'en 1872 et que la majorité démocratique a été très faible. Mais les partisans de la tempérance annoncent qu'ils donneront au moins 30,000 voix cette année, qu'ils, et cela est, leur diversion politique aux démocrates.

Les élections sont aujourd'hui à élire dans l'Ohio : Un secrétaire d'Etat, deux juges de la Cour suprême, un commissaire d'écoles, un membre du bureau des travaux publics et VINGT membres du Congrès. Sur les 20 membres actuels il y a 18 républicains, 6 démocrates et 1 indépendant. Les démocrates paraient élire 12 représentants sur les 20 à nommer.

L'Indiana a élu, en 1872, un gouverneur démocrate par 19,613 voix contre 188 26 données au candidat républicain. La délégation congressionnelle se compose de 10 républicains et de trois démocrates, par suite de la répartition partielle des districts faite par la dernière législature républicaine. Il y a trois listes de candidats : les démocrates, les républicains et les réformistes ; ce dernier parti étant nouveau, on ne connaît pas sa force.

L'Indiana est appelée à élire un secrétaire d'Etat, un trésorier, un surintendant de l'éducation publique, un avocat-général, un juge de la Cour Suprême, treize représentants et la législature locale qui aura à élire un sénateur des Etats-Unis en remplacement de Daniel D. Pratt.

L'Iowa a toujours eu une majorité républicaine écrasante, et Etat donnait en 1872 131,173 voix à Grant contre 73,355 à son concurrent. Mais cette année, les démocrates se sont retirés de la lutte pour faire place aux anti-monopolistes qui embrassent tous les opposants y compris les grangistes. L'élection porte sur un secrétaire d'Etat et plusieurs autres fonctionnaires et sur neuf représentants. La délégation actuelle est toute entière républicaine. Les anti-monopolistes espèrent emporter deux districts.

Le Nébraska doit élire un gouverneur, plusieurs fonctionnaires d'Etat et un membre du Congrès. Il y a quatre listes de candidatures : républicain, démocrate, indépendant et tempérance. Les démocrates sont les seuls qui n'aient pas de candidat pour le Congrès. En 1872 le Nébraska a donné 18,245 votes républicains contre 7755 démocratiques.

La Virginie occidentale doit élire trois représentants au Congrès et une législature qui sera chargée d'élire un sénateur des Etats-Unis en remplacement de Boreman républicain. Les candidats démocrates pour le Congrès sont Benj. Wilson, Charles J. Faulkner et F. Hereford. On croit à leur succès. Les candidats opposants sont le général W. Goff, républicain, et Botele, et John Hall, démocrates indépendants.

L'Arkansas est appelé à voter pour l'adoption ou le rejet de sa nouvelle constitution et à nommer des fonctionnaires d'Etat. Les républicains ne recommandent pas l'autorité de la convention qui a fait cette constitution, s'abstiennent de voter. Le colonel A. H. Garland est opposé comme gouverneur par les conservateurs. Les partisans de Brooks contestent la validité de l'élection et se proposent de porter leur cause devant le Congrès.

PAUVRES BÊTES, QU'AVAIENT-ELLES FAITS ?—Les dépêches annoncent que le général Mackensie a remporté une grande victoire sur cinq compagnies d'indiens Cheyennes, qu'il leur a tué quatre hommes et qu'il a eu lui-même un soldat blessé. La dépêche ajoute :

Un coup décisif a été porté et les troupes ont pris et détruit plus de 100 loges et tout ce qu'elles contenaient, hardes, munitions de guerre, etc.—1424 chevaux et mulets, dont 1048 ont été tués immédiatement.

Ainsi, le général Mackensie a pris 1424 chevaux et mulets et 1048 de ces animaux ont été mis à mort immédiatement. Ce chiffre de 1048 nous fait rêver pourquoi pas 1049 ou 1047 ou 1050 ? Puis, qu'avaient fait ces pauvres bêtes pour être mises à mort si cruellement ? Voilà un beau thème de pétition et de lamentation pour M. Berk. Les Indiens volent les chevaux mais ils ne les massacrent pas. Il nous semble que les soldats des Etats-Unis feraient mieux de les renvoyer à leurs propriétaires que de les tuer pour les laisser en pâture aux coyottes. Mais c'est peut-être là une règle de haute stratégie !

MLLE DJERATI, du Théâtre des Folies Dramatiques de Paris, chantera à la matinée d'aujourd'hui à l'Académie.

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE.—M. Chas. T. Howard, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, annonce, pour l'information des ignorants, que les droits et les franchises de cet établissement ont été déclarés constitutionnels par la Cour Suprême, en deux occasions distinctes, et aussi par une Cour des Etats-Unis et plusieurs cours de district, et que l'intention de la compagnie est de poursuivre avec toute la rigueur de la loi ceux qui violent l'acte No 9, passé en 1874 pour la protection des droits de la loterie de la Louisiane. Voyez l'annonce.

GRANT NE VIENDRA PAS.—Il paraît que lundi dernier le maire Wilts a adressé au au président Grant la dépêche suivante :

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1874.

A son Excellence, U. S. Grant, président des Etats-Unis, Denison, Texas :

Le Conseil de ville se joint à moi dans l'espoir sincère qu'il sera à votre convenance de retourner à Washington par la voie de la Nouvelle-Orléans.

Votre visite donnerait une grande satisfaction à nos concitoyens, qui s'uniraient aux autorités de la ville pour offrir à Votre Excellence et à sa suite un accueil très cordial.

LOUIS WILTS, maire.

Une observation de forme en passant. Le titre d'Excellence ne doit pas se donner au Président, car c'est le faire descendre au rang des simples gouverneurs d'Etat. Ceux qui traitent le Président d'Excellence commettent une erreur d'étiquette, car le titre de Président est le plus élevé qu'il y ait dans la hiérarchie de l'Union.

Au fond, si le Président avait jugé à propos de venir ici, il eût été certain d'être traité avec le respect et la politesse dus au premier magistrat de la république. Quant à un accueil cordial, nous trouvons que M. le maire s'avancait beaucoup en le promettant de la part de tous les citoyens. Mais cela importe peu, car M. Grant ne viendra pas à la Nouvelle-Orléans. Nous ignorons s'il a répondu au maire, mais on nous assure qu'il a télégraphié à son beau-frère M. Casey, qu'il ne pourrait venir ici.

## Réponse de McEnery à Kellogg.

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1874.

A mon arrivée en ville, hier soir, mon attention a été appelée à la dépêche spéciale suivante adressée au *Times* de New-York, et adressée à ce journal évidemment dans l'intérêt de l'usurpation :

"Kellogg ayant, dans sa récente adresse, déclaré qu'il se soumettrait aux résultats du compte des votes de l'élection de 1872, fait par des arbitres, et les démocrates émirent qu'il ne proposé que les retours cachés par ordre du bureau McEnery fussent produits et comptés de nouveau à l'effet de régler définitivement la contestation.

"Il sera nécessaire, pour conclure cet arrangement, que les deux parties et les candidats des deux tickets s'engagent à se soumettre à la décision des arbitres.

"Cette proposition n'a pas été formellement soumise à Kellogg ; mais il y a des raisons de croire qu'il ne la trouvera pas vaincu d'avoir été élu à une forte majorité, qu'il consentira à l'arbitrage si l'on agit loyalement et si les démocrates donnent des garanties de sincérité et de bonne foi."

Je trouve, outre ce qui précède, le passage suivant dit la récente adresse de M. Kellogg au peuple des Etats-Unis :

"Jusqu'à plusieurs fois, proposé de soumettre à l'arbitrage la question de savoir lequel de M. McEnery ou moi a été élu gouverneur. Pendant le procès intenté devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, Joffris, par Pinkerminton, demandait que M. W. H. Hunt—homme du Sud et l'un des premiers membres du barreau de la Louisiane,—de soumettre les retours à cinq notables désintéressés, dont deux seraient choisis par chaque parti et le cinquième par les quatre ; je déclarai que je me soumettrai à leur décision, mais cette proposition fut repoussée.

"Je suis prêt à établir, devant un tribunal compétent que le compte, qu'une partie des retours sur les pieds M. McEnery basé sur ces bonts n'a été fabriqués à la Nouvelle-Orléans. Je suis prêt à désigner l'officier judiciaire, devant qui une partie des listes en blanc a été présentée sous serment, pour être ensuite remplie ici et produite en public comme les véritables retours de l'élection qui avait eu lieu dans des paroisses fortement républicaines, éloignées de la Nouvelle-Orléans. Le général Carpenter lui-même a dit, dans le discours qu'il a prononcé au Sénat, le 4 mars : "Je ne crois pas que McEnery ait été élu ; bien que les retours l'indiquent." Je suis prêt à prouver la fausseté des retours sur lesquels les bureaux de la Louisiane se basent. Je déclare de plus que les retours de St. Jacques, Terrebonne, St. Martin et d'autres paroisses républicaines ont été écartés par les bureaux de la Louisiane, seulement parce qu'ils me donnaient le dominant au ticket républicain une forte majorité. J'affirme que les Vérificateurs modernent une majorité de plusieurs milliers de voix."

En réponse à ce qui précède, je déclare que pendant le procès intenté par M. Kellogg, devant le juge Durell, dans le but de compétiter les témoignages, M. James E. Austin, un des membres du Sénat, moi, à la Cour des Etats-Unis, et moi dit que M. William Hunt, avocat de M. Kellogg, et autorisé par celui-ci, proposait qu'on nommât trois personnes qui compteraient et compileraient les retours de l'élection de 1872, que les noms de MM. P. Hickey Morgan et celui de George Bright étaient suggérés ; qu'une troisième personne serait ensuite désignée. M. Eustis ne m'informa pas de quelle manière cette troisième personne serait nommée, et je crois que M. Hunt n'en dit rien à M. Eustis.

Cette proposition fut faite avant que notre bureau eut compilé les retours et fait savoir le résultat de l'élection. N'ayant pas à l'époque été déclaré élu, je soumis le tout à M. Warmoth, qui était alors gouverneur de l'Etat ; il rejeta la proposition sans hésitation.

Vers la fin du printemps ou au commencement de l'été de 1872, un citoyen distingué de la Nouvelle-Orléans m'apprit qu'il avait eu, peu de temps auparavant, une conversation avec M. Kellogg qui s'était déclaré prêt à soumettre les retours de l'élection à des arbitres dont deux seraient choisis par lui, deux par moi, et le cinquième par les quatre. Je prisai ce monsieur de voir M. Kellogg et de l'autoriser à accepter la proposition ; j'attendis deux ou trois jours et, ne recevant pas de réponse, je résolus de fournir à M. Kellogg l'occasion d'accepter ou de rejeter la proposition qui, m'avait-on dit, venait de lui. Vers le 1 — au mois de — 1873, j'adressai à M. Kellogg une lettre dans laquelle je lui parlais de la conversation dont il est question plus haut, et lui faisais la même proposition, me déclarant prêt à soumettre les retours au bureau.

Cette communication lui fut remise, en mains propre, par mon secrétaire, M. William Wolper, qui resta au bureau de M. Kellogg tandis que ce dernier la lisait. M. Wolper lui fit part de son désir de m'apporter de lui une réponse, par écrit. M. Kellogg répondit à mon secrétaire qu'il réfléchirait, qu'il consulterait quelques-uns de ses amis et me ferait connaître sa décision. Deux ou trois jours après cette entrevue, M. Conquest Clark, secrétaire de M. Kellogg, écrivit à M. Wolper que M. Kellogg déclarait le voir. M. Wolper se rendit aussitôt au bureau de M. Kellogg, avec lequel il eut une longue conversation sur le contenu de ma lettre. M. Kellogg rejeta positivement la proposition que je lui avais faite.

J'ai conservé une copie de ma lettre, mais elle se trouve parmi mes papiers, à Mourex ; je l'ai fait demander par télégraphe et la communiquerai au public dès que je la recevrai. Moins que M. Kellogg soit assez délicat pour donner l'original aux journaux. Je n'ai jamais reçu de M. Kellogg, de réponse écrite à ma communication écrite qui est encore devant lui. S'il est sincère, ainsi qu'il le prétend dans les journaux du pays, et s'il veut que le vote de 1872 soit compté par un bureau impartial, il peut encore accepter la proposition, ou un arrangement quelconque à l'effet d'inquiéter ou arriver à compter honnêtement les retours qui sont sous mon contrôle et dans le même état que le jour où ils furent remis au bureau.

JOHN MCENERY.

ENREGISTREZ-VOUS !

L'enregistrement des électeurs doit être clos le 28 octobre courant. Les citoyens qui ne veulent pas être privés du droit de voter, feront bien de ne pas attendre au dernier jour pour se faire enregistrer.

☞ Il n'y a plus que NEUF jours pour se faire enregistrer.

Hâtez-vous de vous procurer vos papiers.

MONS. BECKAMS.—Le fameux jongleur Parisien exécutera divers tours étonnants et nouveaux à la Matinée de l'Académie aujourd'hui.

## SOUSCRIPTION AU PROFIT

### Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉS DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh Trésorier, Emile Carriere, Secrétaire.

Membres : MM. F. Limet, Eli Bongère, Oscar Forstall, B. Saloy, Alfred Bruger, E. Moutenac, capitaine John Glynn, James Sayes.

| | |
|---|---|
| Montant des listes déjà publiées..... | $1,026 50 |
| M. Kouis..... 25 00 | |
| M. Valeda, de Washington paroisse St-Landry..... 10 00 | |
| Miss J. Gelinier..... 5 00 | |
| Total..... | $1,066 50 |

AGADÉMIE DE MUSIQUE.—Il n'y avait pas à ce théâtre, hier soir, une salle aussi bien garnie que la troupe de Schuman le mérite par son excellence.

Le public du moins a été enthousiaste et a rendu honneur aux artistes exceptionnels qui visitent actuellement notre ville.

Nous rappelons à nos lectrices qu'il y a un spectacle en matinée aujourd'hui et qu'elles n'auront pas lieu de regretter de passer quelques heures à l'Académie de Musique.

La troupe de Schuman termine son engagement dimanche soir, et réellement elle mérite un succès plus positif sous le rapport des recettes, qu'elle n'en a obtenu, vu la pauvreté générale et l'agitation des esprits à la veille d'une élection.

M. Maurice Raden, l'agent de la troupe, qui a été pour nous on ne peut plus aimable, partira aujourd'hui ou demain, pour annoncer sa venue à Galveston, que la troupe visitera en quittant la Nouvelle-Orléans.

THÉATRE DU GLOBE.—Il y avait une salle presque aussi comble hier soir à ce théâtre que pour l'ouverture. Décidément le directeur Kittredge n'a fait que gagner en popularité et ses amis se comptent par milliers. Il faut dire aussi que la troupe de variétés engagée au théâtre du Globe est excellente et bien digne de mériter les sympathies du public.

Les sœurs Worrell se font remarquer par leur verve et leur entrain, M. Cahill est toujours le même comédien accompli, Ernest Byrne, qui joue les rôles de femme, est parfait, et Baby Bindley est un rival sérieux de Baby Beason, de la troupe de Black Crook, ce qui n'est pas peu dire.

Ce qui plaît surtout à notre population, dans les circonstances actuelles, ce sont les prix réduits des places au Théâtre du Globe.

Le directeur Kittredge est dans une bonne voie et en y persévérant il est certain du succès.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### Le maire Wilts comme représentant du 9ème ward.

On nous dit que le maire L. A. Wilts a consenti à ce que ses amis du Neuvième ward présentent sa candidature comme représentant à la prochaine Législature, où il pourra rendre des services.

Cette nouvelle n'est pas officielle, mais nous le tenons d'une bonne source.

### Erratum.

On nous prie d'annoncer que ce n'est pas M. Zscovich qui remplissait dimanche les fonctions de grand maréchal de la société Lusitane Portugaise, mais M. P. P. Flores.

Nous nous rendons au désir exprimé par quelques-uns des sociétaires, et nous restitions volontiers notre petite erreur.

### Advisory Board.

Séance du 13 octobre 1874.

Les communications suivantes ont été reçues :

Dépêche de E. M. Graham, de Vienna, Illinois, Lincoln, se plaignant de ce que le jury de police n'est pas réuni et de ce que l'enregistreur ne veut pas se rendre aux différents points de la paroisse.

Dépêche de Ch. Guérinière, de St-Martinville, se plaignant de ce que Laloire a manqué encore, le 12, d'ouvrir l'enregistrement à Pont-Breaux, et exprimant la crainte qu'il ne se rendra pas aux bayous.

Les recommandations suivantes ont été adressées au gouverneur Kellogg.

Frank Miller, comme commis du 1er ward.

H. Pitts, comme commis pour Caddo.

J. H. Ker, comme commis pour De Soto.

Chas. Cavanagh, comme commis pour le 4me ward.

La résolution présentée à la séance précédente par le juge A. Voorhies pour la destitution de C. J. Greenpetscher, greffier de la paroisse Lincoln, et sur laquelle le vote avait été également divisé, a été prise, et le docteur Bonzano a déclaré qu'il avait reçu des informations au sujet de C. J. Green, indiquant que c'était un homme de bonne réputation, d'éducation, né dans la paroisse Lincoln, et bien connu pour son énergie, son activité et son intégrité, c'est pourquoi il votait contre la résolution, qui a été rejetée.

Par E. H. McCabb :

Résolu que l'Enregistreur d'Etat soit requis de fournir au Bureau un rapport hebdomadaire de l'enregistrement, conformément à une résolution passée précédemment et que le secrétaire soit chargé d'adresser une communication au colonel Wright à cette le but d'obtenir, ceci.

Adoptée.

Par E. H. McCabb :

Attendu que des plaintes sérieuses ont été faites contre l'Etat, P. J. Maloney, aide-de-camp du 13me ward de la Nouvelle-Orléans, et attendu que le dit Maloney a manqué ou négligé de répondre aux sommations régulièrement faites contre lui, et de remplir les devoirs que lui impose la loi, il est en conséquence résolu :

Que nous recommandons la destitution immédiate du dit Maloney.

Le vote étant partagé sur cette résolution, le Dr. Bonzano, sign-arbitre, a pris la question en considération.

Par A. Voorhies :

Attendu que ce bureau a reçu avis que par suite d'une erreur de J. Noblet, de Sine ward, l'aide-contrôleur du dit ward, M. L. D. Larrien, a refusé d'enregistrer le dit Noblet, et qu'il a refusé subséquemment au dit Noblet de corriger son erreur.

Résolu que le Colonel Wm. Wright, enregistreur d'Etat, soit respectueusement requis d'appeler l'attention de M. Larrien sur ce sujet, au vue de permettre à M. Noblet la correction de son erreur.

### Réunion spéciale de la Chambre de Commerce.

La Chambre de commerce a eu une réunion spéciale avant-hier soir, dans le but d'adopter quelque mesure relativement au chemin de fer projeté entre la Nouvelle-Orléans et le Texas, qui n'a jamais été complété et qu'on semble avoir tout à fait abandonné dernièrement.

Après une longue discussion, agrémentée de douces prononcés par MM. L. H. Gardner, Cyrus Bussy et J. O. Seixas, les résolutions suivantes, présentées par M. Gardner, ont été adoptées :

Attendu, qu'il est évident que les intérêts commerciaux de la Nouvelle-Orléans baissent par suite de l'absence des facilités de transport que donnent les chemins de fer, et qu'à chaque saison, nous nous apercevons que notre commerce diminue de plus en plus et que notre prospérité s'en va ;

Attendu, que notre communauté a eu la patience d'attendre depuis longtemps que les incorporateurs des chemins de fer projetés les complètent enfin, et qu'ils ont perdu toute confiance en eux ;

Résolu, que la ville de la Nouvelle-Orléans peut avec ses capitaux construire un chemin de fer pour aller au Texas, le dit chemin devant appartenir à des résidents Louisianais et contrôlé par eux ;

Résolu, qu'un comité de trois membres soit désigné par le président pour conférer avec un semblable comité de "Merchants Exchange" et du "Cotton Exchange" afin de tracer un plan pour arriver à la réalisation de nos désirs, avec l'instruction de soumettre son rapport à la chambre de commerce.

### Séance du conseil municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wilts. Tous les administrateurs sont présents.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes qui sont approuvées sans difficulté.

Une résolution est adoptée, autorisant le maire à acheter, pour le compte de la ville, de Mme Evéline Olivier, deux terrains dans le 5me District pour la somme de $700 payable avec les fonds des écoles McDonough.

L'association charitable des pompiers de Carrollton soumet une proposition, offrant d'éteindre tous les incendies dans le septième district pour $9400 par an. Référée au comité spécial des administrations.

Plusieurs pétitions sont soumises aux chefs des différents départements et le conseil s'ajourne.

### Incendie

Vers une heure et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans une maison à un étage, située au coin des rues Philippe et Marigny, appartenant à Mme Wilson et occupée par M. V. Seligman qui y tenait une épicerie. La bâtisse a été complètement détruite ainsi que les marchandises.

Les portes sur la maison sont couvertes par une assurance, mais aucune somme dans aucune compagnie. Les marchandises sont assurées pour $1200 ; $600 dans la compagnie Franklin, $600 dans la compagnie Tentonia, $400 dans la compagnie Factors & Traders.

L'alarme d'incendie a été donnée par la boîte No 17, coin Live Oak et Première.

### Deux autres incendies.

Vers onze heures hier matin, le feu a été découvert dans une écurie qui fait partie de la propriété située rue Marais, entre Douane et Hospitalière, appartenant à P. Cesanova.

La bâtisse a été partiellement endommagée, mais le feu a été éteint par les pompiers et quelques citoyens, et les dégâts n'ont pas été considérables.

Vers sept heures et demie, hier après-midi, un incendie éclatait dans la cuisine de la maison située rue Derbigny, entre Bienville et Dauphine, appartenant à A. N. Tourné et habitée par M. Angell.

Les dégâts sur la bâtisse peuvent être évalués à cent piastres, couverte par une assurance.

Le feu a pris accidentellement.

### LA CONVENTION RADICALE DE PAROISSE.

Qu'est-ce-qu'il souvent ?... Du vent !

La convention parisienne n'est réunie de nouveau hier, à midi, à l'Hôtel St. Louis, devenu Maison d'Etat et caserne des Etats-Unis.

Le comité de vérification des pouvoirs, nommé par le président Herbert, a déclaré qu'il y avait tant de contestations dans chaque ward, qu'il était impossible de savoir quels étaient les délégués qui avaient été élus en réalité.

Le comité a donc demandé du temps et sa requête a été accordée après de longs pourparlers.

Vers trois heures, le dit comité de vérification de pouvoirs a présenté une sorte de rapport qui a provoqué des grincements de dents et des imprécations terribles, mais qui a fini par être adopté.

Il n'est pas aisé de choisir un président permanent, et après beaucoup de tapage et quelques coups de poings, l'illustre Stamps a été désigné.

La convention panachée s'est alors ajournée en se promettant de faire les nominations aujourd'hui.

Les soldats des Etats-Unis qui assistent à ce spectacle gratuit, disent qu'ils ne se sont jamais tant amusés et que les ministres de Haverly qui ont joué dernièrement à l'Académie de Musique, n'étaient pas à beaucoup près aussi drolatiques que les conventionnels.

### Querelle radicale.

Il paraît que dans le second ward il y a une protestation si vive entre les candidats qui désirent représenter leurs commettants à la convention radicale de paroisse, que les frères et amis en sont venus à laver leur linge sale en public et à se dire des injures sans le moindre ménagement.

Notre reporter a obtenu une circulaire, signée par George Dean, H. R. Hubert, Geo. D. Goulds, J. Dubosch, E. Foster et Alfred Parker, qui accuse le scrut P. F. Herwig d'avoir employé la fraude pour se faire élire délégué.

Cela prouve que l'accord le plus parfait ne régne pas dans le camp radical, et que les Zélées ne sont pas aussi unis quand vient l'heure de la curée.

*TEMPERATURE.*—12 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 65 | 18 |
| 12 M. | 72 | 22 |
| 3 P. M. | 73 | 22 |
| 6 P. M. | 70 | 21 |

LES FRÈRES ALMONTE ET LES PETITS ROUSSELS.—Dans les tours de gymnase et les exercices d'acrobates, aujourd'hui à la Matinée de l'Académie.

## STATISTIQUE ÉLECTORALE DE L'ALLEMAGNE.

Notre correspondant de Berlin nous écrit :

Le gouvernement allemand vient de publier sur les résultats des élections générales au Parlement, et j'ai pu extraire des documents statistiques qu'un grand intérêt au point de vue de la situation politique et sociale de l'empire. J'en extrais pour vos lecteurs, les points les plus saillants et les renseignements les plus intéressants. Comme vous le savez, le Parlement allemand est élu par le suffrage direct et universel ; toutefois certaines restrictions, qu'il serait trop long d'indiquer, ont été apportées à l'exercice du droit électoral en Allemagne, est, soit absolument, soit latéral, de beaucoup inférieur à ce qu'il est en France.

L'empire d'Allemagne, avec ses 41 016,150 habitants, n'a réuni au Parlement sur 5 millions, soit, en chiffres ronds, environ 3,250,000. Aux élections de janvier dernier, 3,259,155 électeurs ont pris part au vote, et, déduction faite des votes nuls, ils ont donné, le reste 3,504,752 voix valides données aux 397 députés élus du Parlement. Les élus ont réuni 64 4/10 de votes émis et 31,600 de ces votes ont été données à la minorité.

Dans 39 circonscriptions électorales, le député élu a réuni à lui seul la majorité des votes émis ; dans 140 circonscriptions, de 50 à 60 0/0 ; dans toutes les autres, de 50 à 90 0/0. De plus les Etats, qui ont donné la voix valides dans tout l'empire se répartissent entre les divers Etats : Prusse, 2,822,382 ; Bavière, 826,177 ; Saxe, 266,711 ; Wurtemberg, 174,000 ; Bade, 232,941 ; Hesse, 129,814 ; Oldenbourg, 33,013 ; Waldeck, 4,816 ; Alsace-Lorraine, 24,932 ; Les autres Etats réunis, 367,329.

De plus les Etats, tant dans la Saxe royale que la participation au Vote a été le moins considérable, et dans la circonscription les socialistes ont été élus, on peut dire que les autres partis leur avaient laissé le champ libre, ou à peu près.

Les documents que l'analyse contient un tableau synoptique indiquant le chiffre exact des voix données à chaque parti. J'ai recomposé ce tableau en classant les partis politiques dans l'ordre de leur importance numérique, abstraction faite de leur attitude à l'égard du gouvernement.

| DÉPUTÉS ÉLUS. | | VOIX VALIDES. | TOTAL des voix données en sus. |
|---|---|---|---|
| Nationaux-libéraux | 155 | 1,342,304 | 1,416,440 |
| Centre ou catholique | 101 | 1,235,629 | 1,784,172 |
| Progressistes | 49 | 517,819 | 478,151 |
| Parti de l'empire allemand et de l'empire prussien | 38 | 388,171 | 416,997 |
| Conservateurs | 22 | 196,981 | 37,117 |
| Polonais | 14 | 142,914 | 199,273 |
| Socialistes | 9 | 60,000 | 130,720 |
| Parti de la protestation en Alsace et en Schleswig | 6 | 56,549 | 78,810 |
| Particularistes hanoviens | 4 | 85,097 | 127,402 |
| Parti du peuple (démocrate) | 1 | 7,548 | 32,908 |

La *Germania* a en Prusse 4 additionnel toutes les voix données aux amis de l'empire d'une part, à ses ennemis de l'autre. Il en résulte ce tableau qu'elle a constaté :

"Les partis ministériels de diverses degrés et les conservateurs ont réuni ensemble 2,426,549 voix. Les partis qui sont *adversaires à l'empire*, et aux institutions existantes à savoir : les catholiques du centre, les Polonais, les particularistes, le parti du peuple, les Alsaciens-Lorrains, les socialistes ont réuni ensemble 3,338,926 voix.

"Vous remarquerez que les 101 députés catholiques ont réuni presque autant de voix que les 155 députés nationaux libéraux et si le calcul de *Germania* est exact, le parti du centre a obtenu 100,000 au moins de plus que le parti ministériel le plus accentué. Cela indique assez dans quelle proportion énorme les catholiques se sont associés à la campagne électorale. Dans certaines circonscriptions, 90 0/0 des électeurs catholiques ont pris part au vote, ce qui ne s'est vu dans aucun autre parti. Le chiffre exact de la population catholique dans l'Empire allemand est de 14 millions 251,726 habitants, soit 36 3 0/0 de la population.

"Le chiffre des voix catholiques est de 1,764,777, soit 32 1 0/0 du chiffre total des voix émis. C'est dire que presque tous les catholiques ont voté. Aussi le succès a-t-il été en proportion de leurs efforts. Ils ont gagné 40 sièges et leurs élus ont réuni 36,8 0/0 des voix valides données à tous les députés. Cela montre jusqu'à quel point le feu député Mallincrodt avait raison lorsqu'il disait : "Tous les catholiques allemands sont derrière nous."

"En Prusse, 5,961,877 catholiques ont envoyé 60 députés ;

"En Bavière, 3,455,839 catholiques ont envoyé 28 députés ;

"En Saxe, 53,542 catholiques disséminés n'ont aucun député ;

"En Wurtemberg, 853,549 catholiques ont élu 3 députés ;

"Dans le duché de Bade, 842,920 catholiques ont élu 2 députés ;

"Dans la Hesse, 236,060 catholiques ont élu un député ;

"En Alsace-Lorraine, 1,324,558 catholiques ont élu 10 députés ;

"L'Oldenbourg, le Brunswick, Anhalt et autres petits Etats, enfin, ont fourni 1 député catholique.

L'aperçu présente rapide du parti socialiste, si redoutable, y figurant frappé l'attention de tous les hommes politiques. En 1871, le parti avait obtenu 124,655 voix ; cette année, il en a réuni 340,000 et ses adhérents se répartissent dans les provinces où ils ont généralement primaire en la plus développé : la Saxe prussienne, la Saxe royale, le Schleswig-Holstein, le Brandebourg, les villes libres. Si les voix du parti ne s'étaient point éparpillées, il compterait 28 députés dans le Parlement allemand au lieu de 9. On peut aussi mettre à leur avoir l'unique député du *parti du peuple*, qui est de la nuance républicaine radicale, disons socialiste.

Ces deux chiffres comparés donnent une différence en faveur du gouvernement de 74,415. Il est vrai que la feuille catholique a cette de compter les protestataires qui ne sont pas les ennemis de l'empire, tant s'en faut. Toutefois, il est permis de dire qu'un gouvernement qui a contre lui 3,338,926 adversaires, n'a pas une situation des plus solides, et il tant et plus de précautions et de fusils Mauser. Ce sont des objets, comme dit un proverbe fameux, *sur lesquels on ne peut pas s'asseoir.*"

—Nous avons, dit le *Figaro*, fait hier une découverte dont nous toucherons un mot à cette rubrique, et qui nous tombe sous les yeux, quand nous jouent chaque jour, et deux fois par jour, la *Pièce de Madame Angot*.

—Le Napolitaine, quand les *Cent Jours* tenait, ne faisait pas les choses à demi. Nous découvrons, en parcourant un journal italien qui nous tombe sous les yeux, que deux théâtres le Nuovo et le Fondo, jouent chaque jour, et deux fois par jour, la *Pièce de Madame Angot*.

—Il n'est peut-être personne qui ne se soit servi, une fois dans sa vie, de la locution si connue : être le diadème de la farce. D'où vient ce dicton ? C'est là ce qui est généralement ignoré. Eh bien ! voici un renseignement historique que nous croyons inédit, ou peu s'en faut.

Dans les premières années du théâtre, à peu près réguliers, qui vivaient après les Mystères, les Moralités et les Soties, et que l'on appelait des Farces, les rôles de dupes et de plais étaient désignés sous le nom de l'être Diadème, par dérision sans doute à cet diseau de la même couv, dont on a fait le symbole de la sottise.

C'est de là qu'est venue cette expression proverbiale : être le diadème de la farce.

—On comparait devant Pile de Beaumont la terre à une femme enceinte, à cause des trésors inépuisables qu'elle recèle dans son sein.

—Oui, dit-il, la comparaison est admissible. Mais la délivrance n'a pas de terme fixe et n'a jamais lieu qu'au moyen du fer.

—Les dames et les enfants se souviendront qu'il y a spectacle en matinée, à l'Académie, et que toutes les merveilles de Schuman, de la troupe parisienne y seront exhibées.

Restauration pour les faibles.—Les nombreuses détresses au pouvoir peut être rendues faciles et sûres par de nombreuses, en santé, pour être permanente et complète, doit être établie par une action lente et régulière des différents organes. Un système de vigueur ne peut être obtenu par des stimulants. Mais les Stomach Bitters de Hostetter rétablissent la santé par une action régulière des organes.

Décédé, le 12 courant, à huit heures et demie P. M. FRANÇOIS DUBOIS, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, né à Toulouse (France) et résidant depuis longtemps.

Son ami et connaissance, et ceux de son fils Edmond Dubois, sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 14 du courant, à 10 heures A. M.

Son corps est exposé au No 126 de la rue Sauvage.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera et dit vendredi prochain, à huit heures A. M., à l'église Ste Rose de Lima, chapelle du Sacré-Cœur, à la mémoire de feue Hélène WILLIAM J. Sœur de sa famille et son respectueux souvenir de l'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de son époux.

TAPIS.

17..... Rue de Chartres..... 17

En gros et en détail.

TAPIS EN PIECES—100 pièces anglais et américains.

TOILE CIRÉES, pour planchers, tables, et ornement.

NATTES— 500 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—Toile pour oreillers, rouge, etc.

ETOFFES A RIDEAUX et à meubles.

RIDEAUX de dentelle et de guipure Mathingain.

Par

A. BROUSSEAU.

11 oct—tf PP

Quarter-General du 2ème Ward Regular & Ready Club, parti républicain.—La réunion de ce club aura lieu ce soir, à 7½ heures précises, au No 4 de l'angle des rues Chartres et Quartier.

Par ordre du président,

F. D. BOUDIER, secrétaire. O. MOREL.

14 oct—1t.

Compagnie A—La. N. G.—Une compagnie sans lieu ce soir, IMMÉDIATEMENT, à 7½ heures précises, au No. 8 de la rue Carondelet.

Par ordre de

JOS GARDEL, O. S. L. ARNAULD, capitaine.

14 oct—1t

Ecole du jour et du soir,

de CHAS. CARON, 102, rue des Remparts

Professeur d'Anglais et de arithmétique.

" de français.

" d'